



FIN D'ACTIVITÉ DE L'ESTEY : UN TOURNANT POUR LA RÉHABILITATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME DU BASSIN D'ARCACHON

Au titre de ses missions à caractère environnemental et professionnel, le CRCAA mène depuis les années 1990 une politique d'entretien et de réhabilitation du domaine maritime concédé en mer. Il s'est doté pour cela de deux navires dévaseurs, le Crassat, puis l'Estey, qui ont permis sur plus de trente ans de réaliser des opérations en régie au bénéfice de la filière ostréicole et du territoire du Bassin d'Arcachon.

L'Estey, navire construit au chantier naval ARCMA de la Teste, mis en service le 4 juin 1993, est un navire conçu pour intervenir à la parcelle. L'activité, financée tout d'abord via les fonds du CPER, permet alors aux professionnels de bénéficier de tarifs incitant à recourir à des prestations du CRCAA via des interventions sur commande individuelle à la parcelle. Ceci allège considérablement la lourde charge d'entretien des parcelles menée jusqu'alors avec les moyens à disposition de chaque ostréiculteur.

En 2015, avec un changement des sources de financement, le CRCAA réforme la méthodologie d'intervention. Un travail mené en concertation entre le CRCAA et les services de l'Etat permet de définir, au sein du domaine public maritime concédé, des zones à réhabiliter. Des opérations de réhabilitation à l'échelle de grandes zones collectives, accompagnées par les fonds européens du FEAMP sont alors mises en place. Ces opérations, couplées à un projet de remembrement cadastral, permettent une efficacité des opérations de nettoyage dans le temps.

Depuis 2015, c'est ainsi 166 hectares qui ont été réhabilités par l'Estey, sur 978 marées, dans le cadre d'opérations collectives. Plus globalement, l'action de nettoyage a permis à la profession de bénéficier d'un outil qui a déployé sur plus de 30 ans presque 5 000 marées de nettoyage soit 160 000 m3 de sédiments et de coquilles enlevés, sur environ 400 ha.

En 2024, l'Estey entre dans sa 31^e année d'activité. La visite périodique de renouvellement du permis de navigation qui a eu lieu en février 2024 demande à réaliser de nombreuses prescriptions dont certaines remettent en question la continuité de l'activité. Confrontés par ailleurs depuis quatre années à des frais de maintenance conséquents, les élus du CRCAA a fait le choix d'un arrêt d'activité. L'Estey est donc à quai depuis le 5 juillet.

Cette décision met un coup d'arrêt à la capacité du CRCAA à travailler en régie, et va faire disparaître du paysage un navire bien connu de tous ceux qui naviguent sur le Bassin d'Arcachon.

Aujourd'hui la profession est toujours dans l'attente du lancement du projet de territoire visant à doter le Bassin d'Arcachon en moyens nautiques mutualisés dédiés à la réhabilitation du domaine public maritime. Dans ce contexte, le CRCAA reste dans la dynamique d'atteindre les objectifs de réhabilitation fixés par le Plan de gestion du PNMB, et mettra tout en œuvre afin de poursuivre des projets collectifs sur les espaces concédés dès 2025.